

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

Le 10 décembre 2018

Séance spéciale du Conseil municipal, dûment convoquée par la secrétaire-trésorière adjointe, tenue le 10 décembre 2018, à 19 h 30, au bureau municipal, 66 chemin Auckland, présidée par monsieur le maire Yann Vallières et à laquelle assistent les conseillers Marc Bégin, Perry Bell, Lee Brazel, Yves Bond et Pierre Blouin.

La conseillère Audrey Turgeon n'était pas présente.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Annie-Claude Turgeon était aussi présente.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la session à 19h30.

Prendre note que l'avis de convocation a été signifié tel que requis à tous les membres du conseil (article 156 du Code municipal du Québec) le 3 décembre 2018 aux membres présents du conseil et au conseiller Perry Bell, par courriel le 4 décembre 2018.

Toute documentation utile à la prise de décision a été rendue disponible aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance. (Code municipal du Québec - article 148)

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-12-20

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y avait pas d'assistance.

4. ADOPTION DU BUDGET 2019

2018-12-21

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019, telles que déposées qui présentent des recettes de **1 766 525 \$** et des dépenses de fonctionnement qui s'élèvent à **1 434 900 \$**, des remboursements de la dette de **256 390 \$** et un excédent pour immobilisations de **75 235 \$**.

DE prévoir des dépenses et revenus supplémentaires de 586 441 \$ pour la réalisation des travaux prévus dans le programme de subvention TECQ 2014-2018 approuvé par le MAMH.

DE prévoir des dépenses supplémentaires de 1 432 000 \$ pour le projet d'usine de traitement de l'eau potable conditionnel à la subvention PIQM de 994 000\$ et d'un règlement d'emprunt de 438 000 \$.

DE publier un résumé du budget dans la prochaine édition du bulletin municipal, en janvier 2019.

ADOPTÉE

**PRÉVISION BUDGÉTAIRE
2019**

POSTES BUDGÉTAIRES	MONTANTS
REVENUS	
Taxes foncières générales	903 914 \$
Taxes services municipaux	179 787 \$
Service de la dette	45 784 \$
Tenant lieu de taxes	6 600 \$
Services rendus	114 969 \$
Autres revenus	10 260 \$
Revenus loisirs	27 400 \$
Droit de mutation	15 000 \$
Imposition droit de carrière	7 800 \$
Amendes et Pénalités	2 000 \$
Intérêts	2 100 \$
Subvention	450 911 \$
TOTAL DES REVENUS	1 766 525 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENTS ET IMMOBILISATIONS	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
Conseil	86 907 \$
Application de la loi	4 100 \$
Gestion financières et administrative	110 165 \$
Greffe	43 600 \$
Évaluation foncière	22 731 \$
Gestion de personnel	4 200 \$
Autres	3 700 \$
Total	275 403 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Sûreté du Québec	87 500 \$
Sécurité incendie	92 010 \$
Sécurité civile	360 \$
<i>Projets Investissements // Améliorations</i>	2 500 \$
Total	182 370 \$
TRANSPORT	
Voirie	377 158 \$
Enlèvement de la neige	211 970 \$
Éclairage des rues	8 000 \$
Circulation	4 150 \$
Transport en commun	3 735 \$
<i>Projets Investissements // Améliorations</i>	48 500 \$
Total	653 513 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	
Aqueduc - Traitement et Distribution	26 780 \$
Égouts - Traitement et Distribution	41 965 \$
Ceuillette et transport (Déchets - Récupération - Compost)	89 450 \$
Protection de l'environnement	11 682 \$
<i>Projets Investissements // Améliorations</i>	12 400 \$
Total	182 277 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	
Logement social	7 000 \$
Total	7 000 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	
Aménagement, Urbanisme et zonage	28 013 \$
Développement économique	31 805 \$
Total	59 818 \$
LOISIRS ET CULTURE	
Ressources loisirs	11 668 \$
Place Auckland	7 725 \$
Parc Croix	990 \$
Halte 253	1 090 \$
Camping	9 020 \$
Patinoire	7 910 \$
Salle loisir	34 990 \$
SAE	9 900 \$
Bibliothèque	20 055 \$
<i>Projets Investissements // Améliorations</i>	11 835 \$
Total	115 183 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	
Frais de banque	34 571 \$
Remboursement de capital	256 390 \$
Total	290 961 \$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENTS ET IMMOBILISATIONS	1 766 525 \$
RÉSULTAT	- \$

5. ADOPTION PROGRAMME TRIENNAL D'IMMILISATIONS

2018-12-22

Il est proposé par *Pierre Blouin*

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

QUE la Municipalité établisse son programme triennal des dépenses en immobilisations comme suit :

Année 2019 : 2 275 350 \$ dont **75 235 \$** en investissement

Année 2020 : 356 350 \$ dont **173 600 \$** en investissement

Année 2021 : 279 600 \$ dont **228 600 \$** en investissement

ADOPTÉE

PLAN TRIENNAL D'IMMILISATION

2019 - 2020 - 2021

* Projet conditionnel aux subventions

Titre du Projet	2019	2020	2021	Mode de financement prévu
Plan d'intervention TECQ 2014-2018				
Boucler réseau eau potable École	10 000 \$			Programme TECQ à 100 % (586 400 \$)
Conduite eau potable	514 000 \$			
Ponceau du rang 9	45 000 \$			
Finalisation rénovation Place Auckland	17 400 \$			
Projet Usine de traitement d'eau potable *	994 000 \$			Programme PIQM-1.4 à 69,4 %
	438 000 \$			Règlement d'emprunt
Mise à niveau Usine traitement eaux usés	115 000 \$			Règlement d'emprunt
Acquisition Bacs bruns pour 3e Collecte	12 400 \$			Activités d'investissement
Voirie				
Rénovation garage municipale	40 000 \$	40 000 \$	40 000 \$	Activités d'investissement
Système de qualité de l'air		6 000 \$	6 000 \$	Activités d'investissement
Outils pour travaux soudures	3 000 \$			Dépenses au budget
Ponceau chemin Perron	8 000 \$			Dépenses au budget
Ponceau chemin Clifton Ouest	8 000 \$			Dépenses au budget
Tracteur gazon	8 500 \$			Activité d'investissement
Ponceau autres	4 000 \$	4 000 \$	4 000 \$	Dépenses au budget
Signalisation - Numéro Civique (zone rurale)		5 000 \$		Activités d'investissement
Mise a niveau signalisation	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$	Dépenses au budget
Nouvelle charru déneigement	7 300 \$			Dépenses au budget
Asphaltage (rue Bureau et Place Auckland)	20 000 \$	10 000 \$		Dépenses au budget
Pompiers				
Habit Bunker	11 300,00 \$			Dépenses au budget
Remorques	2 500,00 \$			Activité d'investissement
Équipements sauvetage hors route	3 000,00 \$			Dépenses au budget
Remplacement du 1591			15 000 \$	Activité d'investissement
Développement Économique				
Luminaire solaire limite zone urbaine *		9 000 \$		Subvention
Loisirs				
Chaises pliantes (25\$ chaise + charriot 800)		6 600 \$	6 600 \$	Activités d'investissement
Mise à niveau de la patinoire *		45 000 \$	45 000 \$	Subvention 50 %
		45 000 \$	45 000 \$	Activités d'investissement 50 %
Revêtement extérieur du 36 rue Principale		25 000 \$	25 000 \$	Activités d'investissement
Mise à niveau cuisine du 36 rue Principale	6 000 \$		8 000 \$	Activités d'investissement
Construction du Parc jeux des Loisirs *	5 835 \$	57 500 \$		Subvention 50 %
115 000 total		46 000 \$		Activités d'investissement 40 %
		11 500 \$		Part du milieu 10 %
Camping				
Ajout de 2 prêt à camper *		35 000 \$		Subvention 75 %
		8 750 \$		Activités d'investissement
Mise a jours Cabane patinoire			15 000 \$	Activités d'investissement
Égout phase 2			8 000 \$	Activités d'investissement
Achat terrain			60 000 \$	Activités d'investissement
Total Immobilisation	2 275 235,00 \$	356 350,00 \$	279 600,00 \$	
Total Investissement	75 235,00 \$	173 600,00 \$	228 600,00 \$	

6. RÈGLEMENT D'IMPOSITION 2019

6.1 Présentation R2019-121

En vertu de l'article 445 du code municipal, des copies du règlement ont été mis à la disposition des conseillers et du public et la secrétaire-trésorière présente le projet de règlement 2019-121 concernant l'imposition des contribuables de la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton pour l'année 2019.

6.2 Avis de motion R2019-121

Le conseiller **Yves Bond** donne avis de motion qu'à la prochaine session ou à une session ultérieure de ce Conseil, il proposera ou fera proposer le Règlement 2019-121 intitulé « Règlement d'imposition 2019 ».

7. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2018-12-23

Il est proposé par **Lee Brazel**

de clore la présente session à 19h 41, l'ordre du jour étant épuisé.

Je, Yann Vallières, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

Yann Vallières, maire

Annie-Claude Turgeon, secrétaire-trésorière